



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 1^{er} novembre 2023 à 10 heures

TEMPÊTE CIARAN

**LE FINISTÈRE SERA PLACE EN ALERTE VIGILANCE ROUGE « VENT VIOLENT » A
COMPTER DE MINUIT CE SOIR MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE (ORANGE DÈS 20 HEURES)**

APPEL A UNE VIGILANCE EXTRÊME ET MESURES COMPLÉMENTAIRES

La tempête « Ciarán » va aborder la Bretagne dans la nuit de mercredi à jeudi avant de s'enfoncer progressivement vers l'intérieur des terres. Elle donnera lieu, pour le Finistère ainsi que d'autres départements en particulier, à des vents très violents, des vagues-submersions d'intensité remarquable et à de très fortes précipitations.

Météo France a requalifié ce matin le niveau de vigilance associé à ce phénomène météorologique en :

- **ORANGE VENT VIOLENT** ce soir à partir de 20 heures, puis en **ROUGE** à partir de minuit jusqu'à jeudi matin 6 heures. Ce niveau de vigilance maximal appelle à une extrême prudence : le vent pourra occasionner des dégâts importants (arrache d'arbres, d'objets, voire de toitures, coupures électriques et de réseaux de télécommunication notamment) ;
- **ORANGE** pour les **PLUIES-INONDATIONS** à partir de 18 heures ce soir jusqu'à jeudi 12 heures puis vigilance jaune ;
- **JAUNE** toute cette journée, puis **ORANGE** pour les **VAGUES-SUBMERSION** jeudi de 3 heures à 11 heures ;
- **JAUNE ORAGE** de 18 heures ce soir jusqu'à jeudi 12 heures.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

DEMANDE DE PRUDENCE EXTRÊME

Face à cette conjugaison exceptionnelle de phénomènes météorologiques qui intervient notamment après le passage de la tempête CELINE le week-end dernier, sur des sols déjà gorgés d'eau et fragilisés, **le préfet du Finistère, Alain ESPINASSE renouvelle sa demande à la population d'adapter un comportement d'extrême vigilance :**

- dès avant 18 heures ce soir : anticipez vos déplacements et **évitez dans tous les cas tout déplacement après 20 heures et durant toute la nuit ;**
- **restez confiné chez vous sauf instruction contraire** jusqu'à la baisse des vents à partir de 6 heures demain matin ;
- **dès ce jour arrimez ou mettez à l'abri tout objet susceptible de constituer un danger** de projection par le vent ;
- **ne vous rendez pas sur le littoral ou auprès des cours d'eau ; évitez toutes les zones boisées.**

Par mesure de précaution la population est également invitée à se munir d'eau et de moyens d'éclairage autonomes (lampes de poches).

Prenez soin également de votre voisinage en potentielle situation vulnérable.

MESURES COMPLÉMENTAIRES

Le Préfet du Finistère avait informé les maires dès lundi soir pour qu'ils puissent se mettre en posture de pré-alerte et l'ensemble des services de l'Etat sont déjà mobilisés pour anticiper la gestion des impacts de la tempête.

Il a été rappelé ce matin aux maires de procéder à l'annulation de tout évènement susceptible d'occasionner des déplacements de populations. Il leur est également conseillé de fermer demain matin les accueils d'enfants et de jeunes.

Les maires sont également invités à prendre contact avec les personnes fragiles pour anticiper leurs besoins et les établissements médico-sociaux du département ont été invités à contrôler leur résilience (eau potable, alimentation électrique).

En raison notamment des risques importants liés aux vents très violents et aux pluies intenses des mesures complémentaires sont prises en matière de circulation et de transports :

- la vitesse autorisée est abaissée de 20 km/h sur l'ensemble des voies rapides à partir de 20 heures ce soir (limitation à 90 km/h) ;
- la vitesse autorisée sur le pont de l'Iroise à Brest sera abaissée à 70 km/h à partir de 20 heures et les ponts de l'Iroise et Albert Loupe seront fermés à toute circulation à partir de 22 heures ;
- le pont de Cornouaille (Bénodet / Combrit) sera fermé à la circulation à partir de 22 heures ;
- la circulation des poids-lourds et transports en commun (hors transports urbains) est interdite par arrêté préfectoral à compter du mercredi 1^{er} novembre 20h00 et jusqu'au jeudi 02 novembre 08h00 ;

- l'aéroport de Brest-Guipavas est fermé à compter du mercredi 1^{er} novembre 17 heures et jusqu'au jeudi 02 novembre 09h30 ;

- l'aéroport de Quimper est fermé dès le mercredi 1^{er} novembre en matinée pour une durée de 24 heures ;

- des restrictions sur le trafic ferroviaire au départ et à destination des gares du Finistère sont prévues par la SNCF. Les usagers sont invités à se renseigner sur les modifications horaires de train ainsi induites, sur les sites de la SNCF.

Le Centre opérationnel départemental (COD) sera activé le 1^{er} novembre dès 17 heures en préfecture du Finistère afin de coordonner l'action de l'ensemble des acteurs.

La situation météo est évolutive : tenez-vous informé, en particulier en consultant les prévisions en ligne sur le site internet de Météo France : www.vigilance.meteofrance.com et le site internet de la Préfecture du Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/>